

## En classe de langues, (se) jouer des contraintes, bousculer les modèles

Une institution est une forme sociale établie que l'on peut définir par son caractère contraignant et dont le rôle est d'organiser la vie en société. L'École est une institution et en cela, elle est constituée d'un « *ensemble de normes qui régissent l'organisation des rapports sociaux entre les individus* » (Hesse, 1978). D'autre part, une institution est par essence conservatrice et ne peut se maintenir que par les conflits qui la traversent et qui assurent sa dynamique. C'est ainsi que Lourau distingue *l'institué* et *l'instituant*. L'institué, c'est « *l'ordre établi, les valeurs, modes de représentation et d'organisation considérés comme normaux, mais aussi les procédures habituelles de prévision (économique, sociale, politique)* ». L'instituant, c'est « *la contestation, la capacité d'innovation* » (Lourau, 1969). Ce sont des instances complémentaires : « *Un pouvoir institué qui ne se nourrit pas d'opposition est voué à se scléroser et à disparaître* » (Muyshondt, 2016).

L'École, comme institution, est un lieu de transmission : il s'agit de transmettre, de façon programmée et obligatoire, aux générations qui viennent, les savoirs que la société juge nécessaires pour la formation du citoyen. Ce qui suppose des normes et des contraintes qui garantissent cet objectif mais qui, faute de débat, a tôt fait de se scléroser. Par ailleurs, ce souci de transmission est censé s'accomplir dans un espace public et démocratique qui accueille tous les enfants et les adolescents, réunis autour d'objets culturels communs. Mais malheureusement, ces principes sont loin d'être mis en œuvre dans l'institution aujourd'hui : développement des filières et des options favorisant le communautarisme entre « initiés », établissements fortement différenciés avec une progression du privé financé en grande partie par les deniers publics<sup>1</sup>, injonction à la bienveillance et à l'empathie (Karaki, 2024) mais inflation d'évaluations-contrôles conduisant au décrochage et orientation socialement différenciée, etc. Avec pour conséquence le fait que : « *le changement dans le système scolaire ne se fait pas. L'innovation pédagogique, à l'échelle de l'institution, est un échec ; elle ne produit pas d'effets positifs pour une raison majeure : elle n'est pas mise en œuvre et l'immobilisme des acteurs est patent* » (Houssaye, 2014). Ces propos datent de 2014 mais on peut les reprendre aujourd'hui, sans rien en modifier.

Dans le domaine des langues étrangères, malgré les discours sur le plurilinguisme, l'impératif de communication ou les compétences à acquérir (entre autres...), on doit se rendre à l'évidence : point de plurilinguisme (sauf dans le cas des élèves primo-arrivants, par la force des choses) mais une offre linguistique de plus en plus restreinte ; une communication réduite le plus souvent au cours dialogué où les interactions consistent majoritairement à répondre aux questions magistrales, orales ou écrites ; une focalisation sur la performance, pour répondre aux évaluations-contrôles, au détriment de la construction et du développement de la compétence langagière.

---

<sup>1</sup> « *L'enseignement privé sous contrat est financé pour 73% par des fonds publics* »

<https://cafepedagogique.net/2023/06/02/enseignement-prive-8-milliards-de-fonds-publics-et-pas-de-contrôles/>

L'école est en pleine crise de légitimité et les enseignants, soumis à une avalanche de réformes, de contraintes infantilisantes et d'injonctions paradoxales, sombrent dans le désenchantement, la démobilisation, voire le renoncement total... Sauf quand ils choisissent de refuser cette maltraitance et de reprendre la main sur le travail (Garcia, 2024) et décident de (se) jouer des contraintes et de bousculer les modèles !

Comment cela ?

- par une connaissance de l'institution, des textes et des recommandations pour en connaître véritablement la complexité et les contradictions et tirer parti des failles et des interstices à investir
- par un solide bagage didactique, pédagogique et politique (enjeux et finalités de l'éducation)
- par des convictions et des valeurs à faire vivre, en actes
- par le travail avec d'autres, un groupe de référence où l'on puisse trouver à la fois appui et controverse

C'est à cette co-formation que la 17<sup>ème</sup> Université d'Eté du Secteur Langues nous invite toutes et tous. Les journées de travail (du 22 au 25 août) seront articulées autour de :

### **Les obstacles**

Quelle différence entre obstacles et difficultés ?

Où sont les obstacles à l'apprentissage d'une langue étrangère, à la construction d'une véritable compétence langagière ?

Comment construire des situations d'apprentissage pour surmonter les obstacles inhérents à l'objet d'apprentissage ?

### **Les contraintes**

Qu'est-ce qui est vraie contrainte, légitime pour l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Comment peut-on (se) jouer des contraintes, utiliser les possibilités offertes par les textes, dépasser les fausses contraintes qui font du métier d'enseignant.e une « activité empêchée » (Clot, 2012)

Qu'est-ce qu'une « contrainte libératoire » et comment s'en servir ?

### **Les modèles**

Quels sont les modèles, références dans l'enseignement d'une langue étrangère ?

Comment bousculer les modèles enfermants, paralysants, démobilisants, excluants... ?

Avons-nous besoin de modèles ? quels sont les modèles qui permettent d'évoluer, de grandir ?

Des questions et des réflexions pour élargir le champ des possibles, libérer notre créativité, laisser place à l'imaginaire, l'humour, la fantaisie, l'émotion, pour oser, inventer, et (re)trouver ainsi du sens à notre métier, déjouer les pièges de la désespérance programmée, renouer avec notre passion première et le plaisir qu'on s'était promis.

*Avec l'intervention de Gilles Herreros, professeur émérite de sociologie Université Lyon 2, centre Max Weber (CNRS), sociologue et spécialiste de l'analyse du travail. Il intervient depuis plus de vingt ans dans des organisations de tous types, où il analyse la part que les acteurs de terrain peuvent prendre dans la (re)définition des normes du métier, de leur capacité - souvent insue - de résister aux injonctions formelles et informelles des entités institutionnelles. Il est auteur, entre autres, de : La violence dans les organisations, Erès, 2013 ; L'intervention sociologique dans les organisations (avec Bruno Milly), Erès, 2023.*

Maria-Alice Médioni, le 21/1/25

Garcia Sandrine (2023) *Enseignants, de la vocation au désenchantement*. Paris : La Dispute.

Garcia Sandrine (2024) « L'institution est devenue maltraitante ». *Le Café pédagogique*, 4/4/2024.  
<https://cafepedagogique.net/2024/04/04/sandrine-garcia-linstitution-est-devenue-maltraitante/>

Hess Rémi. (1978). *Centre et périphérie*. Toulouse : Privat.

Houssaye Jean (2014). *La Pédagogie traditionnelle. Une histoire de la pédagogie*. Paris : Fabert

Karaki Samah (2024) *L'empathie est politique. Comment les normes sociales façonnent la biologie des sentiments*. Paris : JC Lattès.

Lourau René (1969) *L'instituant contre l'institué*. Paris : Editions Anthropos

Muyshondt Marie-Anne (2016) [https://www.academia.edu/95794127/Analyse\\_institutionnelle](https://www.academia.edu/95794127/Analyse_institutionnelle)